

la rencontre fort souvent aussi avec la signification qu'aurait eue la dénomination d'*argentifex*, que Varron semblait regretter de ne pas voir consacrée par l'usage, comme le mot *aurifex* d'une formation tout-à-fait analogue (1); c'est-à-dire qu'elle s'étendait à tout artiste, tout ouvrier dont le travail avait l'argent pour matière. Spon en avait jugé ainsi, précisément à l'occasion du marbre que j'examine. *Artem omnibus notam non moror*, disait-il. *Quicumque enim ex argento fabricabant aliquod opus, argentarii, aut fabri argentarii dicebantur, etc* (2). Telle est aussi l'acception dans laquelle M. Raoul-Rochette prend cette expression en maint endroit de sa lettre à M. Schorn. Elle est autorisée pleinement par diverses inscriptions qu'il cite, et par d'autres encore, dans lesquelles le sens de cette expression est plus ou moins évidemment marqué. Je ne rapporterai, pour le moment, que cette courte épitaphe, empruntée au recueil de Gruter (3), et qui est importante ici :

ANTIGONVS. GERMANICI

CAESARIS

ARGENTARIVS

VIXIT. AN. XLII

AMIANTVS. GERMANIC

CAESAR. CAELATOR

FECIT

Ce monument, élevé à un *argentarius* par un *cælator*, me paraît une nouvelle preuve, ajoutée à tant d'autres que nous avons d'ailleurs, de l'étroite affinité, sinon de l'identité parfaite de ces professions.

Il semble, en effet, que ces *argentarii* formassent une classe nombreuse, à laquelle devaient appartenir les *flaturarii*, les *vascularii*, les *sculptores*, les *cælatores*, etc., en un mot, tous les artistes qui coulaient, gravaient ou ciselaient l'argent pour en fabriquer des

(1) *De ling. lat.*, VII, 33.

(2) *Miscellan. erud. antiquit.*, p. 219

(3) *Inscript. antiq.* p. DLXXXIII, 5.